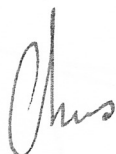


DGA - services à la population

■ **Affaire suivie par :**
Marie-France PIERRE
04.76.27.48.63 - Poste 1134

■ **Objet :** changement de logiciel
pour les inscriptions aux
services à la population

Le vendredi 13 décembre 2013

Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modernisation des services publics et pour répondre au plus près de vos attentes, un nouveau logiciel sera déployé à compter du 5 janvier 2014, date à laquelle notre logiciel actuel ne sera plus en fonction.

ARPEGE nous permettra de gérer votre dossier famille quels que soient vos besoins en matière de services à la population, de la restauration à la garderie en passant par le transport scolaire et par l'ensemble des centres de loisirs.

Cependant, dans un souci d'optimisation, la version « famille » ne sera disponible qu'après les vacances de février soit à compter du 17 mars 2014.

Pour nous permettre tout de même de gérer le plus rapidement possible vos inscriptions ou annulations à la restauration, à la garderie et au transport scolaire, nous vous remercions de bien vouloir vérifier très attentivement votre dossier ci-joint tel qu'il a été enregistré en début d'année scolaire. Toutes les modifications que vous auriez effectuées à compter de début janvier ne seront pas prises en compte. Aussi, nous vous proposons de nous signaler toutes vos modifications par mail auprès du guichet unique : guichetunique@sassenage.fr ou par téléphone auprès du service scolaire : 04.76.27.85.39.

Nous attirons votre attention sur le délai d'inscription ou d'annulation pour les repas :

Le lundi avant 10 h pour les repas du mardi

Le mardi avant 10 h pour les repas du jeudi

Le jeudi avant 10 h pour les repas du vendredi

Le vendredi avant 10 h pour les repas du lundi.

Ville de Sassenage
B.P. 31
38360 SassenageNuméro unique pour tous les services municipaux**N°Azur 0 810 038 360**PREMIER APPEL LOCAL

Fax : 04 76 53 52 17

mairie@sassenage.frwww.sassenage.frImprimé sur papier aux normes environnementales **PEFC** 10-31-2354 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Conscients des difficultés momentanées que va engendrer ce changement, il s'avère toutefois indispensable pour développer de nouvelles fonctionnalités telles que le paiement en ligne, une gestion des inscriptions plus simple et plus conviviale, et enfin un moyen de communication efficace et rapide.

Concernant les inscriptions pour les centres (enfance, sport, jeunesse) un guichet unique important sera déployé pour vous permettre l'inscription de vos enfants dans des conditions optimales en attendant de pouvoir le faire directement par le biais de votre compte famille ARPEGE.

Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons que ce nouvel outil vous permettra de gérer les activités de vos enfants plus facilement qu'actuellement.

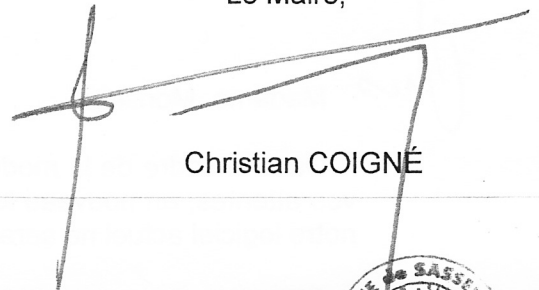
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée. *à la plus amicale,*

L'adjointe à l'enfance et à l'éducation,



Christine DURAND

Le Maire,



Christian COIGNÉ

